

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES

Saint-Brieuc, le 10 mars 2015

17 RUE DE LA GARE – CS 82366  
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1

TÉLÉPHONE 02.96.75.41.75  
TÉLÉCOPIE 02.96.75.41.79

ddfip22@dgifp.finances.gouv.fr

Monsieur le Maire  
26 rue Jules Ferry  
22310 PLUFUR



Monsieur le Maire,

**MAIRIE DE PLUFUR**

Afin de tenir compte du développement de nouveaux modes de contact à distance, plus modernes et plus accessibles, la Direction départementale des finances publiques des Côtes d'Armor a décidé de modifier les horaires d'ouverture de ses centres des finances publiques.

A compter du **1<sup>er</sup> avril 2015**, ces horaires seront désormais les suivants :

Centre des Finances Publiques	Nouveaux horaires d'ouverture
Trésorerie de Plestin-les-Grèves	Lundi au vendredi : 8h45-12h
Service des Impôts des Particuliers de Lannion	Lundi au jeudi : 8h45-12h / 13h30-16h
Service des Impôts des Entreprises de Lannion	Le vendredi : 8h45-12h

Un arrêté préfectoral sera pris en ce sens et affiché dans les locaux des services concernés.

Afin de continuer à répondre à l'ensemble des besoins et attentes des contribuables, le site **impots.gouv.fr**, accessible 24h/24 et 7jrs/7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers (particuliers, professionnels, collectivités locales et partenaires) d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.

Les usagers particuliers comme les professionnels peuvent également joindre le Centre Impôts Service sur une plage horaire étendue : du lundi au vendredi de 8 heures à 22 heures et le samedi de 9 heures à 19 heures, hors jours fériés, au 0 810 467 687 ou 0 810 IMPOTS (coût moyen à 6 centimes d'euro la minute, hors coût d'interconnexion éventuel de son opérateur).

Le guichet reste à la disposition de nos usagers qui souhaitent se déplacer, notamment pour les situations les plus complexes. Les services locaux peuvent également être contactés par téléphone, courriel ou courrier aux coordonnées portées sur les documents adressés par la DGFIP.

Je vous remercie de bien vouloir relayer le plus largement possible cette information auprès de vos administrés. Une campagne d'affichage est d'ores et déjà en cours dans les centres des finances publiques concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur départemental des finances publiques



Robert Rebeix